
De: Faucher, Dany (07-UG/Basse-Lièvre)
Envoyé: 10 juillet 2020 15:02
À: Cathy Viens Boileau
Cc: Leblanc, Jean-Philippe (07-UG/Coulonge)
Objet: MS_RE_Projet Ponceau vandalisme
Pièces jointes: CA_calcul_débit_Au_Loup2.pdf; AE_calcul_débit_Au_Loup2.pdf

Bonjour,

Le calcul de débit nous donne un ponceau de 800 mm.

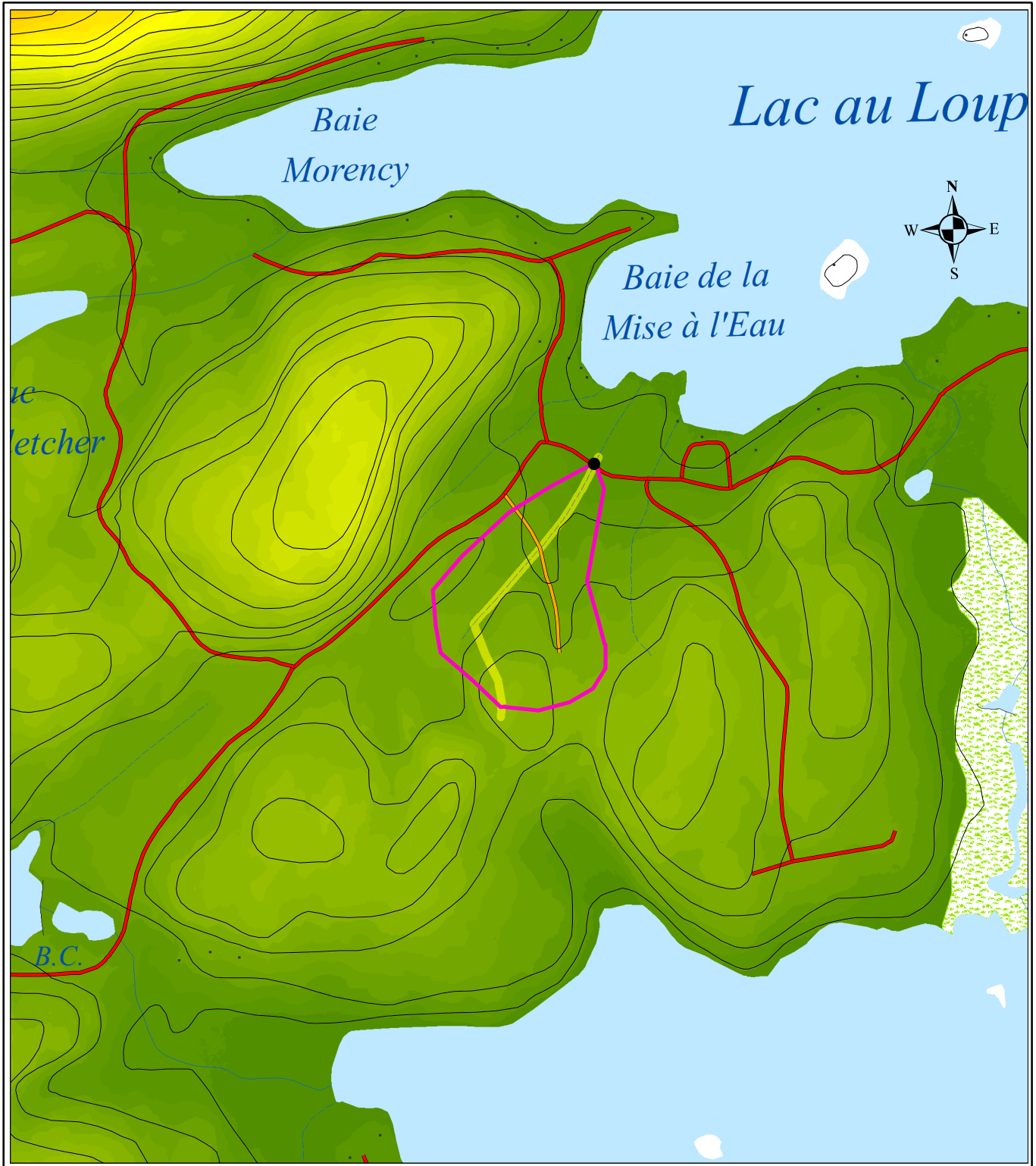
Une validation terrain va être fait mardi. Et nous vous revenons avec une diamètre pour l'installation.

Bonne fin de journée

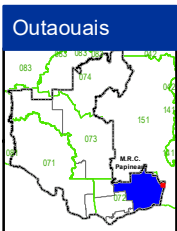
De : Cathy Viens Boileau [mailto:cviens@boileau.ca]
Envoyé : 9 juillet 2020 10:58
À : Faucher, Dany (07-UG/Basse-Lièvre) <Dany.Faucher@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : vandalisme

Bonjour,

Carte du calcul de débit; ponceau 2, Lac au Loup



J:\IBD_GEOM\Usagen\UG_072\Mareed1\2020_21\2020_Calculs_de_debit\Au_Loup\CA_au_Loup.mxd

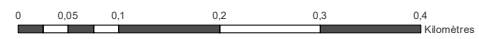


- ponceau2_Au_Loup
- ▭ bassin2_Au_Loup
- ▬ goutte2_Au_Loup

- CHEMINS**
- ▬ Routes principales
 - ▬ Carrossable
 - ▬ 4X4

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 09



Échelle 1 / 7 500

Source

BDTQ 20k MRN 1997-2003

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais
Unité de gestion de la Basse-Lièvre (72)
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 3^e trimestre 2020

Forêts, Faune
et Parcs



PONCEAUX 8.1 (RADF)

selon conformité aux annexes 6 et 7 du RADF

Description du projet :	AU_LOUP 2	Donnée	Unité	Inventaire décennal
Localisation géographique :	X = -74° 44' 12,839 -- Y = 45° 55' 7,499			

CALCUL DU DÉBIT DES COURS D'EAU

Notes

Feuillet 1:20 000	(Ex: 32A02SO)	31G15NE	
SUPERFICIE TOTALE DU BASSIN VERSANT (Ab)		4,96	ha
PENTE MOYENNE DU BASSIN VERSANT (Sb)		24,28	%
Nombre de fois que les lignes horizontales coupent une courbe de niveau		8	#
Nombre de fois que les lignes verticales coupent une courbe de niveau		4	#
Longueur des lignes horizontales		207	m
Longueur des lignes verticales		288	m
Équidistance des courbes de niveau		10	m
IDENTIFICATION DES DÉPÔTS DE SURFACE			
		Boisé	Pâturage
			Culture
1AB,1BF,1BG,1BI,1BN,1BP,1BPY,1BR,1BT,1P,2,2A,2AE,2AK,2AT,2B,2BD,2BE,2BP,3AC,4GS,5 S,6,6A,8AP,8APM,8APY,8AY,8AYP,8CM,8CY,8E,8F,8M, 8P,8PM,8Y,9,9A,9R,9S	AB	0,00	0,00
1A,1AD,1B,1BC,1BD,1BDY,1B1M,1B1Y,2AM,2AR,2AY,2BEM,2BER,2BEY,2BR,3,3A,3AN,3ANY, 4P,6S,6SM,6SR,6SY,8A,8AC,8AL,8ALM,8ALY,8AM,8AR, 8AS,8ASY,8C,8PY, 9SM,9SY,9M6S,9M8A,9M8AP,9M8C,9M8PY	B	2,83	0,00
3AE,3D,3DD,3DE,4,4A,4GSM,4GSR,4GSY,5SM,5SR,5SY,6AM,6AY,6R, 8,8G	BC	0,00	0,00
1AA,1AAM,1AAR,1ADY,1AM,1AR,1ASY,1AY,1AYR,1M,1Y,2BDY,4AR,4AY,4GA,4GAM,4GAY,4 GAR,4GD,5A,5L,5R,5Y,M1,M1A,M1AA,R1,R1A, R1BD,R2A,R2AK, R2BE,R3AN,R4,R4GS,R5S,R6,R6S,R8A,R8AP,R8C,R8E,R8P,R9S,RS	C	2,13	0,00
1AA,5AM,5AR,5AY,5G,5GR,R,1AA,R4GA,R5A	CD	0,00	0,00
Lacs et terrains dénudés/semi-dénudés humides		0,00	0,00
Superficie totale			4,96 ha
LONGUEUR DU COURS D'EAU (Lc)		381	m
Élévation à 15% en aval de la limite extrême du bassin versant		250	m
Élévation à 10% en amont du point de traversée		219	m
PENTE 85-10 du cours d'eau (Sc)		10,85	%
COEFFICIENT DE RUISSELLEMENT PONDÉRÉ (Cp)		0,3330	
TEMPS DE CONCENTRATION DU BASSIN VERSANT (Tc)		22	minutes
INTENSITÉ DE PRÉCIPITATION (I)		37,64	mm/h
COEFFICIENT DE CORRECTION DE L'INTENSITÉ DE PRÉCIPITATION (Fi)		1,8361	
Distribution des lacs et dénudés/semi-dénudés humides (A, B ou C)			B
A=concentrés près du ponceau B=uniformément répartis C=concentrés à la tête			
COEFFICIENT DE RÉDUCTION DU DÉBIT DE POINTE (Fi)		1,0000	
Débit maximum instantané d'une récurrence de 10 ans (Q₁₀) (Sup <60 km ²)		0,32	m ³ /s
Débit de pointe journalier d'une récurrence de 20 ans (Q_{1,20}) (Sup >60 km ²)		N/A	m ³ /s
AUGMENTATION % DU DÉBIT (RADF) (Pour événements climatiques exceptionnels)		5	%
Débit récurrence de 10 ans (avec augmentation du % de débit)		0,34	m ³ /s
Débit récurrence de 20 ans (avec augmentation du % de débit)		N/A	m ³ /s
Les paramètres du calcul doivent être vérifiés sur le terrain. Cette feuille de calcul de dimensionnement des ponceaux n'a pas de valeur officielle et que les seules textes ayant force de loi sont ceux parus à la Gazette officielle du Québec (Décret 473-2017)			
Préparé par:	Edmond Martineau, tech.f.		
Approuvé par:			
Date :	10 juillet 2020		

A TITRE INDICATIF (avec augmentation % du débit)

DIAMÈTRE REQUIS POUR UN CONDUIT CIRCULAIRE	Enfouissement			Conduit avec déversoirs (pente > 2%)
	10%	20%	30%	
Nombre de tuyaux	1	1	1	1
Type d'entrée (S) saillie, (B) biseauté ou mur droit	S	S	S	S
Diamètre du conduit (mm)	700	800	800	1200
Enfouissement (mm)	70	250	250	Consulter l'annexe 10 du RADF
Surface totale d'évacuation après enfouissement (m ²)	0,36			

NOTES

- Enfouissement 10%: lorsque le libre passage du poisson n'a pas besoin d'être assuré (articles 103-104)
Enfouissement 20% ou 30%: lorsque le libre passage du poisson doit être assuré (article 105, annexe 9)
Conduit avec déversoirs: lorsque le libre passage du poisson doit être assuré (pente de 2 à 6%), (article 106 et annexe 10)
- Selon l'article 102, les diamètres ne peuvent varier que d'une seule classe et diamètre pourvu que soit respectée la capacité d'évacuation minimale totale déterminée par le calcul.

* La valeur inscrite pour la surface totale d'évacuation après enfouissement ne tient pas compte de la valeur minimale(250mm) et de la valeur maximale (500mm)

Veuillez consulter le schéma décisionnel, les articles et les annexes du RADF pour la construction, l'amélioration ou la réfection d'un ponceau.

[RADF](#)

De: Leblanc, Jean-Philippe (07-UG/Coulonge)
Envoyé: 12 mars 2021 09:12
À: Bélanger, Rachelle (07-UG)
Objet: TR: Ponceau P4

Jean-Philippe Leblanc
(en télétravail)

Technicien forestier UG 71-72
Gestion des Forêts
Direction générale secteur sud-ouest
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Jean-Philippe.LebLANC@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca



De : Leblanc, Jean-Philippe (07-UG/Coulonge)
Envoyé : 24 août 2020 07:37
À : Cathy Viens Boileau <cviens@boileau.ca>
Objet : RE: Ponceau P4

Salut Cathy,

Parfait, tiens moi au courant. Je pars toute la semaine pour un projet à Rapide-des-Joachim mais je vais être capable de prendre mes courriels le soirs.

Bonne journée

Jean-Philippe Leblanc

Technicien forestier
Bureau local Coulonge
Gestion des Forêts
Direction générale secteur sud-ouest
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
163, chemin de la Chute
Mansfield-et-Pontefract (Québec) J0X 1R0
Téléphone : 819 683-2626, poste 228 (Mansfield)
Téléphone : 819 246-4827, poste 260 (Gatineau)
Télécopieur: 819 683-3465
Jean-Philippe.LebLANC@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca



De : Cathy Viens Boileau [<mailto:cviens@boileau.ca>]

Envoyé : 24 août 2020 06:58

À : Leblanc, Jean-Philippe (07-UG/Coulonge) <Jean-Philippe.LebLANC@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Ponceau P4

Bonjour Jean-Philippe,